

Procès-verbal
Réunion du conseil d'établissement de l'école du Bois Joli
Le mercredi 11 décembre 2017

Présences :

Mme Annick Massie ➤ Directrice	M. Christian Plouffe ➤ Parent (président)
Mme Sophie Lachance ➤ Directrice adjointe	Mme Annie St-Jacques ➤ Parent (secrétaire)
Mme Christine Bélanger ➤ Orthopédagogue	Mme Stéphanie Fortin ➤ Parent
Mme Anik Charron ➤ Enseignante	M. Marc Graveline ➤ Parent
Mme Line Charron ➤ Agente de bureau, service de garde	Mme Mylène Raymond ➤ Parent
Mme Judith Dubois ➤ Technicienne en éducation spécialisée	M. Nicolas Robichaud ➤ Parent
Mme Lynn Dupuis ➤ Enseignante	
Mme Francine Houle ➤ Enseignante	

Absences :

Mme Marie-Pierre Poisson ➤ Enseignante	M. Jérôme Maltais ➤ Parent (vice-président)
---	--

1. Ouverture de la réunion

M. Christian Plouffe procède à l'ouverture de la réunion à 18 h 45.

2. Vérification du quorum

Il y a quorum.

3. Adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par M. Marc Graveline et appuyé par Mme Line Charron d'adopter l'ordre du jour tel que présenté.

CE -22-1712 ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

4. Adoption du procès-verbal du 25 octobre 2017

Il est proposé par Mme Anik Charron et appuyé par Mme Lynn Dupuis d'adopter le procès-verbal tel que présenté.

CE -23-1712 ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

5. Suivi au procès-verbal

Résultat du sondage du service de garde pour la période des fêtes : le service de garde ne sera pas ouvert durant le congé des fêtes étant donné que le nombre d'inscriptions est inférieur à 30.

6. Parole au public

Aucun public.

7. Mot du représentant du comité de parents

- Il y aura élection scolaire en novembre 2018.
- Le Gouvernement du Québec procédera à une modification du régime de la taxe scolaire dans le but d'instaurer un taux de taxe unique.

8. Mot de l'OPP

Mme Anik Charron indique que la soirée cinéma du 8 décembre a connu une plus grande participation que l'année dernière. Le profit pour cette soirée est de 370 \$ (vente de popcorn, chips, breuvages). Il y aura une rencontre des membres de l'OPP au début du mois de janvier pour planifier la semaine des découvertes prévue en février.

9. États financiers 2016-2017

Mme Massie présente les résultats des états financiers pour chaque catégorie pour l'année 2016-2017 :

- Opérations courantes et investissements : déficit de 4 887 \$.
- Catégories particulières : surplus de 5 835 \$. Ce surplus est en majorité transférable et revient donc au budget de l'école du Bois Joli pour l'année 2017-2018.
- Allocations supplémentaires ou spécifiques : surplus transféré à une autre école, donc cette catégorie est équilibrée (solde de 0 \$).
- Extrascolaire – fonds 8 : équilibré (solde de 0 \$).

- Service de garde : contribution aux frais de gestion de l'école de 22 593 \$, donc cette catégorie est équilibrée (solde de 0 \$).
- Le fonds à destination spéciale affiche un solde de 18 113 \$.

Au total, le surplus cumulatif en fin d'exercice 2016-2017 s'élève à 947 \$.

10. Campagne de financement école et contributions volontaires : Résultats

Les résultats préliminaires montrent un profit net estimé de 15 362 \$ pour la vente des produits Humeur. Ce montant inclut toutefois un crédit à venir pour retour de marchandises (2 297,59 \$) ainsi que des sommes à recevoir des parents (1 350 \$). Après un certain nombre d'avis, les comptes en souffrance sont envoyés à l'agence de recouvrement de la commission scolaire. Les contributions volontaires s'élèvent à 2 497 \$ seulement.

11. Prévisions budgétaires du fonds 8 pour 2017-2018

Un budget provisoire est déposé. Les dépenses prévues incluent :

- un montant de 20 \$ alloué par élève qui est géré par chaque enseignant et qui est généralement utilisé pour des sorties pédagogiques ou des projets spéciaux,
- un spectacle prévu pour le printemps,
- l'émulation pour la ponctualité, les brigadiers, les médiateurs, le compostage et les dîneurs,
- le concours d'épellation,
- la journée blanche,
- le club de lecture,
- l'autobus pour le cross-country et l'athlétisme régional,
- la journée d'athlétisme à l'école,
- l'activité de ski, et
- le gala de fin d'année.

Il est proposé par Mme Francine Houle et appuyé par M. Marc Graveline d'approuver le budget provisoire du fonds 8 tel que présenté.

CE -24-1712 ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

12. Campagne de financement des cartes de souhaits

Il y a eu 1 893 \$ de vente à ce jour. Les membres proposent différentes solutions pour augmenter les ventes. Les suggestions suivantes sont retenues :

- Thermomètre montrant la progression et l'objectif de ventes, en nombre de paquets, à être affiché à l'école et communiqué aux parents (responsable : Mme Francine Houle).

- Lettre écrite par un parent et acheminée à tous les parents pour expliquer les raisons et l'importance du projet (responsable : M. Christian Plouffe).
- Publicité sur le site web de l'OPP (responsable : Mme Anik Charron).
- Avoir un point de vente dans une épicerie. La possibilité d'avoir une table au Métro sera vérifiée, mais les parents devront s'impliquer pour la vente (responsable : Mme Anik Charron).
- Envoyer un paquet par enfant à la maison en demandant aux parents de retourner 10 \$ à l'école ou de retourner le paquet s'ils ne souhaitent pas l'acheter (réflexion à faire du côté des enseignants, cette relance pourrait être effectuée après la période des fêtes).

13. Présentation des résultats de juin 2017

Mme Massie présente les résultats des épreuves de la fin du primaire 2^e cycle de juin 2012 à juin 2017. Pour l'école du Bois Joli, les taux de réussite en juin 2017 pour les épreuves du ministère sont les suivants : 76 % en lecture, 91 % en écriture, 79 % pour la compétence résoudre et 82 % pour la compétence raisonner.

14. Tableau des mesures 2017-2018

Mme Massie présente le document. Le ministère a modifié la structure des mesures.

Hiérarchie des mesures :

Le premier niveau hiérarchique constitue la **famille** regroupant les mesures en trois grands thèmes (mesures d'appui, adaptation scolaire, régions et petits milieux).

Le deuxième niveau hiérarchique est le **regroupement** de mesures s'inscrivant dans la poursuite d'un objectif commun.

Le troisième niveau hiérarchique est la **mesure** elle-même, qui poursuit un objectif précis à l'intérieur d'un regroupement (objectif commun) et d'une famille (grand thème).

Catégories de mesures :

La mesure dédiée est **destinée** aux établissements et peut être transférée à l'intérieur de son regroupement, à moins d'indication particulière. Ces mesures peuvent être réparties aux établissements en argent ou en ressources humaines.

La mesure **protégée** est destinée aux établissements et doit être utilisée aux fins spécifiées; elle n'est pas transférable. Ces mesures peuvent être réparties aux établissements en argent ou en ressources humaines.

La mesure **sans contrainte** est transférable sans limitation.

Un regroupement et une modification du format des **mesures relatives aux conventions collectives** sont présentés. Les sommes non utilisées sont reportées à l'année suivante.

15. Rapport au MEES – Mesures dédiées et protégées

Mme Massie présente la répartition détaillée des montants reçus pour les mesures dédiées et protégées. Une résolution est présentée aux membres pour confirmer l'information contenue dans l'*Attestation de la réception des sommes relatives aux mesures dédiées et protégées et plan de déploiement* pour un montant global de 75 417.00 \$ ainsi que le plan de déploiement s'y rattachant.

Il est proposé par M. Nicolas Robichaud et appuyé par Mme Judith Dubois d'adopter la résolution proposée.

CE -25-1712 ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

16. Choix d'un photographe pour 2018-2019

La direction a reçu l'offre de Photomania. Il semble que la qualité des photos était moins bonne cette année. Il y aura des propositions de quelques autres photographes qui arriveront après les fêtes. Elles seront analysées lors de la prochaine rencontre du conseil d'établissement. Ce point est donc reporté.

17. Activités étudiantes

Les membres ont voté par courriel pour une sortie des élèves de 5^e année au Cinéma 9 le 15 décembre 2017. Il s'agit d'une activité obligatoire payée par le fonds 8. Cette sortie avait été approuvée unanimement par les membres.

Il est proposé par Mme Christine Bélanger et appuyé par Mme Lynn Dupuis d'entériner la consultation par courriel.

CE -26-1712 ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

18. Actes répréhensibles

Mme Massie présente une note de service de la commission scolaire. En vertu de la nouvelle *Loi facilitant la divulgation d'actes répréhensibles* à l'égard des organismes publics, le conseil des commissaires a nommé un Responsable du suivi des divulgations d'actes répréhensibles commis par les membres du personnel ou les bénévoles qui œuvrent au sein de son organisation.

19. Suivi au CÉ pour l'édifice Brébeuf

Les élèves de 6^e année des quatre écoles de notre secteur fréquentent l'édifice Brébeuf pour l'année scolaire 2017-2018. Pour simplifier les décisions, la direction de l'édifice Brébeuf soumettra au conseil d'établissement de l'école des Belles-Rives toute question qui doit faire l'objet d'une décision de la part du conseil d'établissement. Les membres des conseils d'établissement des trois autres écoles seront informés des décisions.

20. Mot du personnel

- Les inscriptions des élèves de la maternelle pour la prochaine année scolaire se feront en janvier. Mme Anik Charron indique que pour la deuxième année, il y aura des enseignantes du préscolaire qui accueilleront les parents afin de créer un premier contact et pour ne pas que l'inscription soit perçue comme un geste purement administratif. De cette façon, les enseignantes ont un meilleur portrait des enfants qui arrivent à l'école, les besoins sont mieux définis et ça facilite la planification.
- Le service de garde a visité le musée des sciences lors de la dernière journée pédagogique. La sortie s'est bien déroulée et a été appréciée des enfants. Pour la journée pédagogique du 8 janvier 2018, les enfants viendront en pyjama et il y aura un dîner pizza.
- Le Centre d'aide a visité les classes pour faire le premier sociogramme de l'année sur la dénonciation de l'intimidation. Il ne semble pas y avoir de situations problématiques pour le moment. L'exercice sera répété en cours d'année.

21. Mot de la direction

- Le trottibus a été lancé le 1^{er} décembre et se poursuit jusqu'aux fêtes. Il y aura une relance auprès des bénévoles pour poursuivre au retour du congé.
- Le 19 décembre, il y aura une joute de hockey-balle élèves-enseignants.
- Le 21 décembre en après-midi, les élèves pourront aller de classe en classe pour différentes activités.
- Comme à l'habitude, la fin des classes sera une heure plus tôt le 22 décembre.
- Mme Massie profite de l'occasion pour souhaiter ses meilleurs vœux de santé, bonheur et prospérité aux membres du conseil d'établissement pour la période des fêtes.

22. Varia

Aucun.

23. Prochaine rencontre

La prochaine réunion est prévue pour le mercredi 21 février 2018, à 18 h 30.

24. Levée de l'assemblée

Il est proposé par Mme Mylène Raymond et appuyé par M. Nicolas Robichaud de procéder à la levée de l'assemblée, à 20 h 40.

CE -27-1712 ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

M. Christian Plouffe, président

Mme Annick Massie, directrice